

LA SÉCURITÉ CIVILE À SAINT-CLAUDE

C'est l'affaire de tout le monde



MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Au Québec, la responsabilité de la protection des personnes et des biens lors d'un sinistre majeur relève en partie des municipalités.

L'objet de ce communiqué est de vous informer que la municipalité de Saint-Claude a adopté en juin 2006 *le Plan de sécurité civile*. La réalisation de ce plan fait partie des actions prises par notre conseil municipal dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Ce *Plan* a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*.

Nous allons vous informer sur le contenu de notre plan de sécurité civile, dans le bulletin municipal de façon continue, mais surtout, nous comptons sur votre collaboration. Cette collaboration consiste à faire preuve de prévoyance en vous dotant d'une trousse d'urgence personnelle. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce communiqué d'information.

Malgré toute l'énergie déployée par l'ensemble des intervenants, nous espérons quand même ne jamais devoir faire face à des situations de sinistre majeur.

Le maire, les membres du conseil municipal et le personnel de la municipalité de Saint-Claude

UN SINISTRE MAJEUR - DÉFINITION (LOI SUR LA SÉCURITÉ CIVILE)

Un événement dû à un phénomène naturel, une défaillance technologique ou un accident découlant ou non de l'intervention humaine, qui cause de graves préjudices aux personnes ou d'importants dommages aux biens et exige de la collectivité affectée des mesures inhabituelles, notamment une inondation, une secousse sismique, un mouvement de sol, une explosion, une émission toxique ou une pandémie.



La sécurité civile à Saint-Claude

C'est l'affaire de tout le monde



MAIS QUELS SONT LES RISQUES DE SINITRES MAJEURS SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE MUNICIPALITÉ ?

Un comité de planification a procédé à un inventaire du milieu et environnant, afin de déterminer une liste de risques pouvant nous affecter.

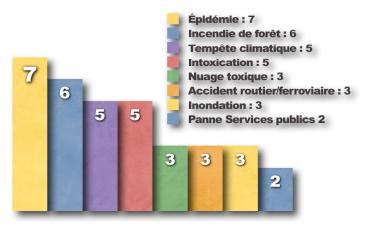
INDICE DE VULNÉRABILITÉ

Par suite de l'établissement de cette liste de risque, la vulnérabilité de la municipalité de Saint-Claude a été calculée en analysant la probabilité que ces risques se traduisent en sinistre, la conséquence de tels événements et finalement l'état de préparation que nous avons pour faire face à ces sinistres. Ainsi, une représentation graphique a été produite.

Notez que l'indice maximal possible était de 25. Ainsi, dans l'ensemble, nous pensons que les risques sont assez restreints. Voir graphique ci-dessous.

Toutefois, un des mythes répandus est que « les sinistres, ça n'arrive qu'aux autres ». Pensez-vous vraiment être à l'abri de tout danger ?

L'INDICE DE VULNÉRABILITÉ



Avis en cas d'urgence

Selon l'événement, les stations radiophoniques ou télévisées transmettrons des messages d'alerte. Des avis seront affichés dans des endroits publics et les pompiers pourraient participer à la distribution des avis.



UN MOT SUR LE LOGO

Ce logo est le logo de la Sécurité civile au Québec. Partout où vous verrez ce logo, il sera question de sécurité civile et de votre protection.

Il est inspiré du logo international de la protection civile.

Le triangle bleu représente l'équilibre, mais aussi les trois facettes de la sécurité civile, c'est-à-dire :

- La prévention
- La planification
- L'intervention

Une facette nouvelle n'est pas à négliger, c'est le rétablissement. Les sinistres encourus depuis des années au Québec démontrent que le rétablissement constitue un défi d'ampleur après le passage d'un sinistre. Le nettoyage, la reprise économique, l'aide financière et le support psychologique auprès des sinistrés sont parfois considérables.

Le cercle orange, quant à lui, représente un signal de danger.

UN MOT SUR NOTRE SLOGAN

Nous avons l'intention de nous doter d'un programme d'information et de sensibilisation étoffé. Ainsi, pourquoi ne pas se doter d'un slogan bien à nous, en sécurité civile ?

Notre slogan (ci-dessous), accompagnera nos envois en nombre ou articles dans le bulletin municipal.

« La sécurité civile à Saint-Claude, c'est l'affaire de tout le monde », vise à vous rappeler comment il est important pour tout citoyen de faire preuve de prévoyance et de prévention pour assurer sa propre sécurité.

Au fait, avez-vous une trousse d'urgence ?





À ne pas oublier : ■ Ouvre-boîte manuel

☐ Réchaud et combustible

Ustensiles, verres et assiettes jetables.

La sécurité civile à Saint-Claude

C'est l'affaire de tout le monde

Pensez à vos proches et à vous-même - Préparez une trousse d'urgence QUE FAUT-IL FAIRE POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER SA FAMILLE?

Être prévoyant et établir un plan d'évacuation pour sa famille : planifier les différentes façons de sortir rapidement de son domicile et déterminer un lieu de rassemblement; dans un immeuble à logements, repérer toutes les issues de secours et se renseigner sur le plan d'évacuation de l'immeuble. Faire des exercices d'évacuation avec ses enfants pour que même les très jeunes sachent quoi faire (les enfants de moins de 6 ans ont tendance à se cacher lorsqu'ils sentent le danger). Préparer une trousse d'urgence prête à emporter avec soi en tout temps. Prévoir une trousse d'urgence dans son véhicule. Garder à la maison suffisamment d'eau potable et de nourriture pour subvenir à ses besoins pendant trois jours. Penser à ses animaux domestiques. Dans certaines situations, un téléphone cellulaire pourrait être utile. Cependant, en cas de sinistre majeur, on ne doit pas l'utiliser pour laisser la priorité aux services d'urgence.

Contenu minimal de la trousse d'urgence en cas			
d'évacuation :			Nettoyant p
	Lampe de poche		Lampe de p
	Radio à piles		Fusées écla
	Piles de rechange pour lampe de poche et radio		Trousse de
	Trousse de premiers soins (bandages adhésifs, compresses de		Câbles de d
	gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques,		Cartes rout
	médicaments d'usage <mark>courant en vente libre)</mark>		Chiffon ou
	Bougies et allumettes étanches à l'eau ou briquet		Extincteur
	Vêtements et chaussu <mark>res</mark>		Pièces de 2
	Couvertures ou sacs d <mark>e couchage</mark>	En	hiver, ajo
	Papier hygiénique et autres articles d'hygiène personnelle		Grattoir et b
	Ne pas oublier les beso <mark>ins particuliers d</mark> e sa famille et ajouter		Allumettes
	tout ce qui pourrait lui être utile, comme des médicaments, des		Couverture
	couches, des biberons et du lait maternisé.		Sable
	cas où il faut rester chez soi, avoir en tout temps		Bandes de
	s provisions pour trois jours qui se conservent ns réfrigération, comme :		Vêtements
_	Eau potable embouteillée, au moins un litre par personne par jour		
	Aliments en conserve		ur garanti Centre
	Craquelins et biscottes		curité pub
	Miel, beurre d'arachide, confitures, sel et poivre, sucre, café		ures sur
	instantané, thé, chocolat	- 4	aaaaitan da

Ш	Nettoyant pour vitres			
	Lampe de poche et piles			
	Fusées éclairantes de secours			
	Trousse de premiers soins			
	Câbles de démarrage			
	Cartes routières			
	Chiffon ou papier essuie-tout			
	Extincteur			
	Pièces de 25 cents, si vous n'avez pas de téléphone cellulaire			
En hiver, ajouter :				
	Grattoir et brosse et pelle			
	Allumettes et bougies (dans une boîte de conserve vide)			
	Couverture			
	Sable			
	Bandes de traction			
	Vêtements et chaussures de rechange			

r une intervention rapide en cas de sinistre, des opérations gouvernementales de la olique du Québec, surveille attentivement, 24 24, 7 jours sur 7, toute situation pouvant nécessiter des mesures d'urgence.

Ce document a été préparé par votre Service de la communication de la sécurité civile de la municipalité de Saint-Claude.

295, route de l'Église Saint-Claude (Québec) J0B 2N0 **Pour informations: 819 845-7795**

